

ARRÊTE MUNICIPAL

Portant désignation d'un commissaire-enquêteur pour une enquête publique relative au déclassement d'une partie du domaine public communal.

2018 - A - 016

La Maire de Villeneuve-Saint-Georges,

Vu le Code de la voirie routière et notamment ses articles L. 141-3 et R. 141-4 et suivants,

Vu la délibération n° 28.3.3 du Conseil Municipal du 21 juin 2018 autorisant notamment le principe de déclassement d'une partie du domaine public communal nécessaire aux besoins d'une opération immobilière envisagée par la société AIGO PROMOTION rue Pasteur, rue Jules Guesde et Avenue Carnot, et qui comprend les parcelles à provenir de la division des parcelles AO 240 et AO 239, dénommées AO 568, AO569, AO 570, AO 571, AO 572 et AO 573 et les lots A et B, parcelles non cadastrées à provenir du domaine public, identifiées sur le plan parcellaire joint, et vouées à devenir les parcelles AO 573 et AO 574.

Vu la liste des commissaires-enquêteurs ou membres des commissions d'enquêtes pour l'année 2018,

ARRETE

ARTICLE 1 : L'ouverture d'une enquête publique relative au déclassement d'une partie du domaine public communal nécessaire aux besoins d'une opération immobilière rue Pasteur, rue Jules Guesde et Avenue Carnot qui se déroulera pour une durée de 22 jours, du 10 juillet 2018 au 31 juillet 2018 inclus.

ARTICLE 2 : Monsieur Michel CERISIER, Chef d'entreprise de construction à la retraite, inscrit sur la liste des commissaires-enquêteurs pour l'année 2018, est désigné comme commissaire-enquêteur.

ARTICLE 3 : Un arrêté municipal prescrivant l'ouverture de l'enquête publique sera pris ultérieurement.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Préfet du Val-de-Marne,
- Monsieur le Directeur Général des Services,
- Monsieur Michel CERISIER, commissaire-enquêteur titulaire,

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le 25 JUIN 2018

Madame la Maire



Sylvie ALTMAN,